

# Nouvelliste valaisan

## Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

### PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	Annances reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8
Suisse	10 "	Compte de chèques post. Il c 274
Etranger	14 "	
Réclames	20 "	
Mortuaires	16 "	

### PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an 6 mois 3 mois	ETRANGER	Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin	12.— 7.— 4.—	Chaque num.	31.— 16.— 8.50
Avec Bulletin	16.— 9.— 5.—	Par 2 num.	20.— 10.50 5.75
Compte de chèques postaux Il c 274		Avec Bulletin officiel, tarif spécial	

## Les Grandes Eaux

Nous demandons bien pardon au lecteur qui nous écrit, mais nous n'aspérons pas le moins du monde à une loi momière en menant une campagne en faveur d'une révision de la loi sur le repos dominical.

Il n'est pas de pays au monde où le dimanche soit mieux respecté qu'en Norvège. Les débits d'alcool y sont fermés depuis le samedi soir à six heures jusqu'au lundi matin à huit heures.

Or, nous ne sachons pas que la Norvège soit plongée dans le cléricisme. Jamais nous n'irions jusque là. Chaque pays a sa mentalité, ses coutumes, ses besoins, comme il a sa faune et sa flore, mais entre un excès même très louable et une licence condamnable, il y a de la marge.

Quand les cantons de Vaud et de Neuchâtel élaborèrent leurs lois sur le repos dominical, ils jetèrent du lest par brassées, voulant éviter jusqu'aux apparences religieuses.

Il est vrai qu'un premier projet avait sombré dans le canton de Vaud. On le disait l'œuvre des pasteurs méthodistes. C'en était assez.

La loi neuchâteloise se secoue à ce point de toute idée chrétienne qu'elle offre le caractère d'une loi purement humanitaire et hygiénique. Sauf erreur, elle s'intitule loi sur le repos hebdomadaire, et les fêtes religieuses n'y sont même pas assimilées aux dimanches.

Nous n'irions pas jusque là non plus.

Le dimanche doit conserver, en Valais, son caractère chrétien, et si le travail doit y être rigoureusement interdit, nous entendons également que les cafés le soient pendant les offices divins, contrairement à la législation d'un canton suisse, que nous ne voulons pas désigner autrement, qui les autorise à rester ouverts jusqu'à onze heures du matin, ainsi que les magasins du reste.

Il serait difficile d'accentuer davantage le côté laïque d'une loi sur l'observance du dimanche.

Nous ne sommes pas de ceux, d'ailleurs, qui maudissent leur temps et qui trouvent que leur pays a bien changé, et nous ne croyons pas qu'il y ait en Valais cent citoyens qui voudraient faire abstraction du dimanche dans la désignation d'un jour de repos public dans la semaine.

Il n'y a pas de doute à ce sujet. Toute l'opposition portera sur les sanctions et sur l'organe qui sera chargé de délivrer les autorisations d'exception, quand l'orage gronde et que les récoltes menacent de pourrir sur place.

C'est à ce propos que l'argument de l'indépendance des communes va sortir et jouer les grandes eaux, si le Département de Justice et Police remet ce droit à quelque instance cantonale.

Il y aurait une ressource : c'est que le Conseil d'Etat poursuive, sans faiblesse et sans aucune considération politique ou autre, les présidents de communes coupables de généraliser les autorisations ou de confondre les cas d'opportunité avec les cas de force majeure.

Mais quand on dépend soi-même directement du peuple, on regarde à deux fois avant de se brouiller à mort avec des présidents de communes in-

fluents. Nous craignons donc bien que même muni d'un article de loi renforcé, on ne continue des trésors d'indulgence polie et teintée envers les magistrats locaux qui auraient manqué à leurs obligations.

Les efforts du Grand Conseil devront porter moins sur le principe du repos dominical, qui ne soulèvera aucune objection, que sur le moteur qui permettra une application effective et pratique de la loi.

Ch. Saint-Maurice.

## L'Encyclique sur l'Éducation de la Jeunesse

### L'enfant et l'Etat - L'Eglise et l'Etat - L'éducation physique

L'Encyclique sur l'Éducation de la jeunesse a été connue dimanche matin à Rome et dans toute l'Italie.

En raison de son exceptionnelle importance, des traductions officielles dans les différentes langues, en seront publiées incessamment.

Le Pape y répond premièrement à cette question : A qui appartient la mission éducatrice? Cette partie de l'Encyclique est traitée avec une grande ampleur, vingt-quatre pages sur quarante-et-une y étant consacrées.

L'éducation, y est-il dit d'abord, est une œuvre essentiellement sociale. Trois sociétés nécessaires, au sein desquelles l'homme naît, y doivent concourir : la famille et la société civile qui sont d'ordre naturel, l'Eglise qui est d'ordre surnaturel.

L'Eglise en premier lieu. Elle a un double titre d'ordre surnaturel à exercer cette mission : la parole du Christ qui lui en a donné le mandat et le magistère : « Allez enseigner toutes les nations », et la maternité spirituelle qui lui a été conférée, parce qu'elle engendre, alimente, forme les âmes à la vie de la grâce.

C'est donc de plein droit et avec une totale indépendance qu'elle s'occupe de l'éducation et en prend tous les moyens, l'éducation physique y compris. Cela sans préjudice pour l'Etat, car l'Eglise ne s'oppose point à ce que, en chaque nation, ses écoles et autres institutions d'éducation, se conforment aux légitimes dispositions de l'autorité civile, et elle est toujours disposée à s'entendre avec celle-ci pour régler dans un commun accord, le cas échéant, les difficultés éventuelles.

La mission éducatrice de l'Eglise s'étend à toutes les nations ; pour ses fils d'abord, mais pour les non fidèles aussi, comme on le voit par les milliers d'écoles fondées par ses missionnaires en des régions non encore chrétiennes.

Cette action éducatrice de l'Eglise n'est pas en opposition avec les droits de la famille, ni avec ceux de l'Etat ni avec ceux des individus. Sa culture est conforme aux exigences de notre temps. Elle ne s'oppose pas aux droits de la famille.

Comme l'Eglise dans l'ordre surnaturel, la famille produit la vie dans l'ordre naturel. Elle est donc chargée par Dieu de développer la vie par l'éducation. Elle reçoit avec ce devoir un droit qui est antérieur de l'Etat.

### L'enfant et l'Etat

Prétendre que l'enfant appartient à l'Etat, c'est se mettre en contradiction avec le sens commun du genre humain. Ce droit de la famille est au contraire, reconnu juridiquement par les nations qui entendent respecter le droit naturel dans les institutions publiques.

Aussi la Cour suprême des Etats-Unis déclarait-elle, en 1925, que l'Etat n'avait point le droit de contraindre toute la jeunesse à recevoir uniformément l'instruction dans les écoles officielles, précisément parce que l'enfant n'est point créature de l'Etat et que sa formation incombe à ses parents.

### L'Eglise et l'Etat

La primauté de l'Eglise et de la famille en matière d'éducation ne cause non plus aucun dommage à l'Etat. Le rôle de l'Etat est différent du leur. L'Etat n'a aucun genre de paternité sur l'enfant. Il a mission

de promouvoir le bien commun temporel et, en conséquence, d'assurer aux familles la paix et la sécurité dans l'exercice de leurs droits, de protéger ces droits antérieurs aux siens et, du même coup, de respecter le droit de l'Eglise sur l'éducation chrétienne.

Il lui appartient de protéger le droit des enfants eux-mêmes, quand les parents, physiquement ou moralement, font défaut ; mais c'est pour suppléer aux parents, non pour les remplacer. Sa tâche est de promouvoir l'éducation et l'instruction de la jeunesse, en favorisant et en aidant les initiatives de l'Eglise et de la famille, et de compléter celles-ci par ses propres écoles.

Il peut exiger que tous les citoyens aient une certaine connaissance de leurs droits civils et nationaux et un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, correspondant aux conditions de notre temps. Mais point de monopole contraignant les familles à envoyer leurs enfants aux écoles de l'Etat qui seraient contraires aux exigences de la conscience chrétienne ou même simplement à leurs légitimes préférences. L'Etat a le droit néanmoins de se réserver la fondation et la direction des écoles préparatoires à ses propres services publics, notamment à la milice, pourvu qu'il ait soin de ne point léser les droits de l'Eglise et de la famille.

### L'éducation physique

Il n'est pas inutile de répéter ici cet avertissement, parce que de nos jours, où va se répandant un nationalisme aussi exagéré et faux qu'ennemi de la vraie paix et de la prospérité, on a coutume d'excéder les justes limites en organisant militairement l'éducation physique des jeunes gens et parfois aussi des jeunes filles, contre la nature même des choses humaines, souvent aussi, le dimanche, en envahissant outre mesure le temps qui doit être consacré aux devoirs religieux et au sanctuaire de la vie familiale.

Le Pape ne blâme point cependant ce qu'il peut y avoir de bon dans l'esprit de discipline et de légitime hardiesse en ces méthodes, mais seulement l'esprit de violence et d'exaltation de l'athlétisme qui, même aux temps païens, marqua la dégénérescence de la vraie éducation physique.

C'est, du reste, à l'Etat que, d'une façon générale, revient l'éducation civique qui, dans sa large sphère embrasse presque toute l'action de l'Etat pour le bien commun.

Au surplus, en cette matière de l'éducation, où l'Etat se rencontre avec l'Eglise, il y a lieu d'appliquer une doctrine générale sur une constitution chrétienne des Etats, si magistralement exposée par Léon XIII. Tout ce qui, dans les choses humaines, se rapporte au salut des âmes est du ressort de l'Eglise. Tout ce qui rentre dans l'ordre civil et politique est soumis à l'autorité de l'Etat, Jésus-Christ ayant ordonné de donner à César ce qui est à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

## Visites royales et princières au Vatican

### Une grande semaine d'hommages au Souverain Pontife

(De notre correspondant particulier)

Rome, 11 janvier.

Jamais octave des Rois n'aura mieux mérité au Vatican son nom que cette année.

Pendant huit jours, les souverains et les princes venus à Rome pour participer aux cérémonies du mariage du prince héritier d'Italie avec la princesse Marie-José de Belgique se sont succédés au palais pontifical pour apporter leurs hommages au représentant de l'Enfant-Dieu qu'adorèrent les Mages à Bethléem.

Les souverains belges accompagnés de toute la famille royale ouvrirent ce cortège majestueux dès le lendemain de l'Épiphanie et leur réception fut particulièrement impressionnante, car c'était la première fois que des souverains venant du dehors de l'Italie franchissaient la frontière de la Cité du Vatican depuis la signature des Accords du Latran. Ils y furent accueillis avec le même déploiement d'honneurs que les souverains italiens lors de leur visite du 5 décembre.

Le lendemain, la princesse Marie-José de Belgique revenait au Vatican au bras du Prince de Piémont, aussitôt après leur

mariage, afin d'implorer la bénédiction du Saint-Père sur leur bonheur.

Ces deux jours, la place Saint-Pierre offrit un spectacle merveilleux de grandeur, car c'est là que les augustes visiteurs reçurent les premiers hommages des corps armés pontificaux et pour les souverains belges, les souhaits de bienvenue du gouverneur de la Cité du Vatican, entouré de quelques autres dignitaires de l'état pontifical.

Pour les autres visites, le cérémonial fut un peu moins solennel, mais il fut marqué cependant pour deux d'entre elles par une innovation intéressante, conséquence, elle aussi, de la solution de la Question romaine ; au lieu de commencer comme autrefois à la porte du palais pontifical, la réception des princes régnants fut accompagnée d'honneurs militaires dès l'arc des cloches situé à gauche de la façade de la basilique.

Il en fut ainsi pour les visites que firent au Saint-Père, le jeudi 9 janvier, la Grande Duchesse Charlotte de Luxembourg accompagnée du prince Félix de Bourbon Parme, son mari, et le vendredi 10, le Prince Louis de Monaco accompagné du prince Pierre.

Les autres princes et les chefs de missions étrangères venus à Rome pour le mariage princier furent aussi reçus avec de grands honneurs. Ce fut le cas notamment pour le maréchal Pétain, la princesse Marie-José de Bavière, l'archiduc Joseph-François de Hongrie, l'infant d'Espagne Ferdinand de Bourbon, le prince et la princesse Rupprecht de Bavière, le prince Albrecht de Bavière.

Tous ces personnages se montrèrent fort impressionnés de la grandeur majestueuse du palais pontifical et emportèrent aussi un très grand souvenir de l'accueil qu'ils avaient trouvé auprès de S. S. Pie XI. Ils étaient unanimes, au sortir de leur audience, à rendre hommage à la forte personnalité du Souverain Pontife qui leur avait montré à la fois une sollicitude paternellement affectueuse et une connaissance exacte de leurs différents pays ainsi que des grands problèmes qui intéressent chacun d'eux.

Les visites royales et princières de cette huitaine n'ont pas seulement témoigné du prestige de la papauté : elles auront encore accru, dans les plus hautes sphères internationales, l'estime et la vénération pour l'Auguste Pontife qui l'incarnera depuis bientôt huit ans.

A propos de la visite de la famille royale belge, l'« Osservatore Romano » écrivait que « ces visites de souverains sont un gage que la collaboration des deux pouvoirs auxquels Dieu confie les destinées terrestres et célestes de ses créatures continuera solide, active et féconde ».

Tel sera le vœu de tous les catholiques au lendemain des visites qui viennent de réjouir le Vatican.

Guardia.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Correspondance

Nous recevons la lettre suivante :

Sion, le 12 janvier 1930.

Monsieur,

Dans son numéro 9 du 11 janvier courant, le « Nouvelliste » (sous la rubrique Evénements - Situation) parle de « la » Hongrie qui regimbe devant les prétentions de ses adversaires à la Haye et refuse de payer les millions que réclame la Petite Entente. Elle demande au contraire qu'une indemnité soit versée aux optants hongrois, dont les biens ont été confisqués par l'annexion roumaine ».

\*\*\*

Ainsi présentée, la question paraît sous un jour trop partial et nettement favorable aux prétentions hongroises.

La vérité est toute autre. La Transylvanie est redevenue romaine. Dès lors, les lois de tout l'Etat roumain deviennent naturellement applicables à toutes les provinces roumaines, la loi agraire comme les autres. Les optants hongrois grands propriétaires, qui ont décidé de conserver leur nationalité hongroise, refusent de s'y soumettre.

La Hongrie les soutient et bien à tort, car il ne s'agit point ici de saisies ou de

liquidation de biens, mesures de guerre, mais simplement, d'expropriations légales, de droit commun, accompagnées d'indemnités décidées et réglées pour tout l'Etat roumain avant le traité de Trianon, ne visant guère seuls les Hongrois, mais appliquées dans tout le royaume, à tous les étrangers, et avant tout, à toute la nation romaine.

Expropriation n'est point confiscation, jamais la Roumanie ne saurait accepter sur son territoire une discrimination dans les lois entre ses nationaux et les étrangers, en faveur des étrangers.

Cette expropriation profite à des cultivateurs hongrois exactement comme à la masse des paysans roumains. Elle est préjudiciable, certes, à une petite minorité de magnats hongrois, comme du reste à tous les anciens grands propriétaires roumains.

Telle est donc la vérité : une loi générale, appliquée à tous, sans distinction de nationalité, d'origine ou de qualité, loi conçue avant la guerre. L'intransigeance d'une Hongrie de mauvaise foi ne saurait jamais altérer semblable situation. Aucune règle de droit international ne peut lui donner raison, en face de ce plan général de réforme agraire.

Entre l'attitude de la Hongrie sans cesse nettement hostile à tout esprit de conciliation et celle toujours pacifique de la Roumanie, la Haye d'abord, la Société des Nations ensuite, et pour finir l'Histoire diront un jour de quel côté se trouvent vraiment le droit, la justice et l'amour de la paix, basée sur des traités.

Le rôle beau, noble et loyal ne figure assurément pas sur le plateau de la balance hongroise.

Alexandre Ghika.

### Note rédactionnelle :

Nous ne voulons pas entamer sur la question des optants hongrois une discussion à l'heure actuelle puisque cette question va être traitée dans les Conseils des peuples.

Les deux thèses en présence seront alors développées et nous nous réservons d'y revenir alors.

Remarquons cependant que la Hongrie par suite des traités à elle imposés, a dû céder une grande partie de son territoire, il est naturel qu'elle demande une amélioration de sa situation. La puissante Allemagne l'a obtenue, pourquoi la faible Hongrie ne l'obtiendrait pas ; mais, selon que...

Laissons à l'Histoire, mieux placée que nous le soin de juger ce qui a été fait ; mais nous doutons qu'elle mette toute la justice sur l'un des plateaux.

## La situation

### Genève ouvre ses portes

Lundi s'est ouverte à Genève la 58me session du Conseil de la Société des Nations.

Les ministres réunis à la Haye devront faire diligence, car la présence de plusieurs à Genève est presque indispensable. La Pologne aura l'honneur de présider la session, dans la personne de son représentant M. Zaleski, ministre des affaires étrangères.

M. Briand est déjà parti pour Genève ; M. Curtius restera probablement à la Haye.

Il est regrettable que des dates si rapprochées aient été choisies pour la conférence de la Haye, celle de Londres, et la réunion à Genève qui fait tampon entre les deux autres.

Ce mode de faire aboutit à précipiter les décisions ou à n'en pas prendre, quitte à les renvoyer à une session ultérieure.

Quoi qu'il en soit, les tractanda de Genève ne comprennent pas moins d'une trentaine de questions, dont les principales concernent le projet de trêve douanière et les affaires de Palestine.

La session qui s'ouvre revêtira un caractère spécial du fait qu'elle coïncidera avec le dixième anniversaire de la première session du Conseil, le 16 janvier 1920, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

De tous les hommes d'Etat qui prirent part à cette première session, seul M. Quinones de Léon, représentant de l'Espagne, est encore présent au Conseil.

### A la Haye, on délibère encore

La conférence de la Haye a tourné le cap de l'âge mûr, pour commencer la



courbe descendante.

Les pourparlers avec l'Allemagne, à la suite de l'intervention de M. Snowden, ont pris une tournure plus favorable. Le représentant britannique a proposé d'inscrire dans un protocole les solutions des Alliés, et l'Allemagne répondra par écrit si elle les accepte.

D'ailleurs, ajouta le chancelier de l'Échiquier en s'adressant à la délégation allemande, si vous préférez la continuation du plan Dawes à la mise en œuvre du plan Young, nous sommes à votre disposition.

Piqué au vif, M. Curtius demanda un délai de 2 heures pour faire connaître la réponse allemande. Les délibérations furent interrompues, et renvoyées au 15. Mais l'impression générale est qu'un accord pourra finalement être réalisé.

La date des versements mensuels sera fixée au 15 et au 30 du mois suivant leur objet. Un compromis a ainsi pu être réalisé.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### 1930 sera-t-elle une année fatale ?

Les années se terminant par le chiffre 30 semblent, observe un de nos confrères, être destinées à connaître de grands changements.

C'est en 1830 qu'éclata la révolution qui détrôna Charles X et celle qui valut son indépendance à la Belgique. C'est en 1830 encore qu'éclatèrent des révolutions au Brunswick, en Saxe, à Varsovie. C'est en 1830, encore, que fut proclamée l'indépendance de la Grèce.

Jeanne d'Arc fut capturée en 1430. L'empereur de Russie, Pierre II, fut déposé en 1730.

En 1830, un tremblement de terre se produisit à Canton, qui coûta la vie à 6000 personnes.

La France fut ravagée par la peste en 1630.

Enfin, d'après certains calculs, c'est en 3130 avant notre ère que se produisit le pire cataclysme qu'ait connu notre planète : le Déluge.

Voilà qui n'est pas rassurant pour 1930 !

### 6 morts et 12 blessés dans un coup de grisou

On mande de Dauphin, Midi de la France, qu'un coup de grisou s'est produit aux mines de charbon du Bois d'Aselin. Il y a six morts et douze blessés.

A 11 heures du matin les mineurs, avant de quitter les chantiers pour aller prendre leur repas, avaient allumé des charges de poudre destinées à dégager les couches de charbon. Une de ces charges explosa dans une poche de grisou et fut cause de la catastrophe. Les secours furent immédiatement organisés. Avec courage les mineurs descendirent dans les puits pour sauver leurs camarades de travail. On a remonté successivement les corps carbonisés de six hommes. Les blessés les moins touchés ont été ramenés dans leurs familles ; les autres ont été transportés dans les hôpitaux.

### Les flottes comparées

L'Amirauté publie la statistique des flottes du monde entier. Il résulte de cette statistique que l'Angleterre possède 16 cuirassés, l'Amérique 18, la France 9, le Japon 6, l'Italie 4, l'Allemagne 7.

Pour les croiseurs, l'Empire britannique en possède 58, les États-Unis 14, le Japon 41, la France 17, l'Italie 13, la Russie 4, l'Allemagne 7.

Pour les destroyers, l'Angleterre possède 134 unités, les États-Unis 309, le Japon 106, la France 58, l'Italie 63, les Soviets 32, l'Allemagne 13.

En ce qui concerne les sous-marins,

l'Empire britannique en possède 53, les États-Unis 122, le Japon 64, la France 52, l'Italie 43, les Soviets 15.

Il n'y a eu récemment que 2 cuirassés construits : 1 par l'Allemagne et 1 par les Soviets.

L'Angleterre a en construction 8 croiseurs, 26 destroyers, 16 sous-marins ; l'Amérique 18 croiseurs, 5 sous-marins ; le Japon, 4 croiseurs, 13 destroyers, 7 sous-marins ; la France, 4 croiseurs, 6 destroyers, 47 sous-marins ; l'Italie, 10 croiseurs, 8 destroyers, 14 sous-marins.

### La sorcellerie dans le Mecklenbourg

Une histoire de sorcellerie qui passionna pendant des mois le village de Kroplein, dans le Mecklenbourg, a eu son épilogue devant les juges.

Un boucher avait accusé une paysanne de jeter le mauvais sort sur le bétail des paysans de l'endroit.

Pour mettre fin à cette situation, les paysans de Kroplein engagèrent un magicien de Rostock qui, dans une nuit d'octobre, prononça à un carrefour du village, des formules d'exorcisme.

Soudainement, une femme masquée se jeta au pied du magicien et les paysans qui s'étaient cachés dans les environs, persuadés qu'ils avaient vu la sorcière s'enfuirent à toutes jambes.

Le magicien se faisait payer 50 marks et se fit remettre plusieurs jambons.

Le tribunal a condamné, non le magicien de Rostock, mais le boucher de Kroplein, à 80 marks d'amende.

## NOUVELLES SUISSES

### Un commandant de place suspendu

Le « Winterthurer Tagblatt » apprend que depuis le 1er janvier, le major Rhiner, instructeur en chef de la place d'armes de Dubendorf remplace comme représentant du commandant de place le lieutenant-colonel Müller, suspendu dans ses fonctions.

Ce changement de personnes serait en relation avec une affaire de vol au casino des officiers de Dubendorf, qui fit grand bruit, il y a quelques semaines. Le chef de l'état-major général s'était rendu en personne à Dubendorf pour faire une enquête.

Un silence pour le moins surprenant s'était fait autour de cette affaire. Aucun renseignement n'avait été donné sur les résultats de l'enquête du chef de l'état-major et le public apprend subitement que le commandant de la place d'aviation a été remplacé.

### Les C. F. F. cambriolés

Au cours de la nuit dernière, entre minuit 30 et 4 h. 30, la gare des Chemins de fer fédéraux de Schupgen, Berne, a été cambriolée et la caisse, pesant une centaine de kilos a été emportée sur une charrette ; on l'a retrouvée près de Schwanden, éventrée au bord de la route, et vidée de son contenu, un millier de francs en monnaie d'argent et de nickel, de petits billets de banque et des timbres taxes des C. F. F. pour une valeur de fr. 4563.

### Incendie criminel

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a complètement détruit, à La Roche, une des maisons de M. Emile Risse.

Les pompiers, pourtant immédiatement alarmés, n'ont rien pu sauver. Les locataires de ce bâtiment sont de pauvres gens qui ne sont même pas assurés.

On attribue cet incendie à la malveillance. M. Risse est le frère de Mme Ida Clément, qui fut condamnée, l'an dernier, pour avoir incendié la ferme qu'elle habitait.

que nous appelons sabir et qui est, en Orient, l'équivalent du pigeon-anglais. Au bout de quelques semaines cependant, elle réussit à s'exprimer assez correctement dans notre langue.

Tout de suite, au débarqué, elle s'était présentée à l'Agence de Colonisation internationale, où elle avait été reçue avec beaucoup d'affabilité par M. Viarme. M. de Septimer, de retour à Paris depuis un mois, était reparti en voyage et on ne savait pour combien de temps. Dans ces conditions, Si-Ta crut devoir garder l'incognito. Avec la ruse double de son sexe et de sa race, elle avait sondé l'ancien capitaine au long cours assez adroitement pour acquiescer la conviction qu'il ne connaissait pas Perny, et elle lui en avait soutiré l'aveu, sans compromettre ce dernier ni dévoiler sa propre identité. Un pressentiment l'avertissait que l'aventurier, qu'elle aimait encore, tramait de vilaines histoires ; et, si elle ne se tentait pas le courage de le trahir, elle comprenait néanmoins qu'il n'y avait pas lieu de se recommander de lui.

Pour ne pas mourir de faim, elle se mit en quête de travail, mais on lui riait au nez. Des calicots en goguette, des garçons

### Ebouffantée

A Casis (Grisons), une fillette de 3 ans, des époux Patt-Johri a été si malencontreusement poussée par son plus petit frère contre une marmite contenant la soupe destinée aux porcs, qu'elle est tombée dans le liquide bouillant et s'est fait de si graves brûlures, qu'elle a succombé à l'infirmerie.

### Le brouillard meurtrier

A la sortie du village de Widnau (St-Gall), une ancienne garde-barrière, Mme Locher, a perdu sa route dans le brouillard et est tombée au bas du talus, puis dans le ruisseau. On retrouva son corps le lendemain.

### Les piqûres dangereuses

En décembre dernier, Mme Vuitel aidait son mari, agriculteur, aux Bayards, à effectuer divers travaux. Au cours de ceux-ci, elle se piqua à la main droite et ne fit aucunement attention à ce mal qu'elle croyait léger. Quelques jours après, des douleurs se firent sentir, et conseillée par des voisins, Mme Vuitel se soigna elle-même. Le mal empira, mais ce n'est qu'après une quinzaine de jours qu'elle consulta un médecin. C'était le moment ; la gangrène s'était mise à la main malade. Le transfert à l'Hôpital de Fleurier fut jugé urgent et dès son arrivée Mme Vuitel dut subir l'amputation du majeur droit.

## LA RÉGION

### Ensevelis par l'avalanche

En Haute-Savoie, les avalanches font des victimes.

A Saint-Jean de Maurienne, Léon Sallière, 48 ans, cultivateur, parti à la chasse dans la région, a été surpris et tué par une avalanche.

Sur le chemin du Clos, à Saint-Cristophe-d'Oisans, passait à 8 heures du matin Mme Vve Marie Paquet, âgée de 47 ans. C'est alors qu'une avalanche se produisit, ensevelissant la malheureuse, dont le cadavre fut seulement retrouvé à la nuit tombante. La victime avait deux jeunes enfants.

## NOUVELLES LOCALES

### L'usine à gaz sera construite

Les électeurs séduois se sont prononcés hier sur le projet d'emprunt de 1 million de francs destiné à la construction d'une usine à gaz, devant desservir non seulement la ville de Sion, mais encore la région de Sierre et le Valais central.

L'assemblée primaire du 5 janvier avait décidé, de renvoyer la votation définitive au bulletin secret au dimanche suivant, se disant insuffisamment renseigné sur les modalités de cette construction et sur ses avantages.

Vendredi soir, une assemblée conservatrice donna l'occasion de fournir aux électeurs les raisons qui militaient en faveur du projet.

Aussi, dimanche, par 654 voix contre 99, le corps électoral séduois acceptait le projet présenté par la Municipalité unanime. Il est toutefois regrettable qu'un nombre aussi restreint de citoyens ait pris part au scrutin — pas même le 50 % — alors qu'il s'agissait d'une œuvre aussi importante, nécessitant une dépense aussi grande. Dès qu'une question politique n'est plus en jeu, l'on constate que l'électeur déserte la salle de vote. Un peu plus d'intérêt à la chose publique ne serait qu'un bien pour le pays.

La mise en chantier de l'usine, qui se-

ra édiflée à Ste-Marguerite, près du Rhône, aura lieu dès le printemps.

### Le Glacier - Express

C'est le nom que portera le nouvel express Zermatt-St-Moritz qui circulera à partir du 1er juillet prochain et permettra au voyageur de se transporter sans changer de voiture de Zermatt à St-Moritz. En effet, l'été prochain, la jonction de la ligne de la Furka avec le Viège-Zermatt, par le raccordement Brigue-Viège, sera chose faite. L'express en question, qui circulera du 1er juillet au 10 septembre, permettra de se rendre en onze heures de Zermatt à St-Moritz. Le train quittera Zermatt à 8 h. 15 et arrivera le soir à 7 h. à Zermatt.

### Un des grands câbles de Barberine s'est rompu

Ensuite de la rupture d'un isolateur, due probablement à l'ouragan qui sévit hier matin, l'un des grands câbles d'alimentation des chemins de fer fédéraux qui mènent des usines du Châtelard, près de Barberine aux sous-stations de Pidoux et de Bussigny, à la tension de 60.000 volts l'énergie électrique nécessaire à la traction des trains, est tombé du pylône qui se trouve à Granges, commune près des Trois-Chasseurs. L'isolateur est arrivé sur une conduite à basse tension du service électrique de la ville de Lausanne. Dans un grand nombre de maisons de la région, les fusibles ont fondu et les fils sont inutilisables. Une équipe de spécialistes a entrepris dès hier matin les travaux nécessaires.

### A Sion le Père Hénusse traite du „Nationalisme“

Les Séduois ont pris l'agréable habitude de voir chaque année arriver au milieu d'eux le R. P. Hénusse et chaque année, ils se pressent nombreux pour écouter le célèbre orateur dont les sujets de conférence sont tous de la plus grande actualité et du plus haut intérêt.

Quoi de plus actuel en effet que le « Nationalisme », quelle est son essence, la base sur laquelle il repose.

Le R. P. Hénusse nous l'a appris. Il faut se garder tout d'abord de confondre « Nationalisme » et « Patriotisme », de même qu'il faut distinguer « culture » et « civilisation ».

Le Patriotisme est une vertu, c'est lui qui a produit Jeanne d'Arc, c'est lui, qui avec la Pucelle a été mis sur les autels. Tandis que le Saint-Père a réservé toute sa sévérité pour le Nationalisme, il l'a condamné à maintes reprises, et la plus fameuse de ces condamnations récentes n'a-t-elle pas atteint le philosophe nationaliste en même temps que matérialiste, puisque le premier suppose le second, comme nous le verrons, le maître fascinateur et sophistique qu'est M. Charles Maurras ; n'a-t-elle pas atteint un autre chef tout puissant, qui avouait : « le boulet qui atteint Maurras, me touche moi aussi », Mussolini, pour le nommer, qui voyait ainsi condamner sa conception philosophique de l'Etat.

Qu'est-ce donc cette conception nationaliste de l'Etat et ses fâcheuses conséquences.

La théorie du nationalisme moderne a été énoncée au commencement du siècle dernier par le philosophe allemand Fichte. Cette théorie trouva quelque cinquante ans plus tard, sa mise en pratique par un homme, au génie réalisateur, par Bismarck.

Le chancelier de fer mettant son intelligence au service des idées exprimées par Fichte, pose en principe que la nation allemande est la meilleure supérieure à toutes les autres et que le but de chaque Allemand devait être de se dévouer, dans l'anéantissement le plus complet de sa personnalité, à la grandeur de

lents « tuyaux ». Elle lui conseilla notamment d'abandonner le quartier de Bercy pour se fixer à Grenelle ; des Chinois venaient d'ouvrir, là-bas, une blanchisserie où ils accueillaient de préférence tous les travailleurs de race jaune.

Si-Ta ne se le fit pas dire deux fois et, à quarante-huit heures de là, elle était embauchée à la nouvelle blanchisserie chinoise du passage Taillefer.

Très habile, très active et ne manquant pas d'un certain goût, elle réussit brillamment dans le fin et se fit en peu de temps des gains fort honnêtes. Malheureusement, les Chinois qu'elle était forcée de fréquenter l'entraînèrent au jeu dont la passion est invétérée, on le sait, chez les Célestes. Tout son salaire y passa régulièrement jour après jour, et, comme elle avait toujours juré que cela arriverait, elle mit la main sur son infidèle époux.

Que venait faire Perny au tripot jaune ? Sans doute espérait-il y rencontrer quelqu'un de ces gaillards à tout faire, échantillon métissé de tous les types jaunes, bandid du Laos, écumeur, pirate-naufreger, de ce Setchouan oriental également affranchi du joug chinois et indo-chinois.

Mais il se trompait ; il n'y avait là que de braves travailleurs, Célestiaux bon teint, de mœurs paisibles et laborieuses, et dont le vice unique était l'indestructible et funeste passion du jeu. Son ami Grandier, d'ailleurs, était reparti prendre le guet au Siam, comptant bien qu'il se débrouillerait tout seul pour le coup combiné entre eux. Force fut à Perny de se confier à Si-Ta, si heureuse, la pauvre, d'être de nouveau en possession de son idole blanche, qu'elle se fût jetée au feu pour lui

(A suivre).

la nation allemande. Cela fait, il pourra se présenter sans crainte au Juge suprême, il aura accompli son devoir.

C'est ce que Bismarck avait appelé du nom de « Kulturkampf », lutte pour la culture qui suppose la réunion de toutes les activités et les intelligences d'une nation en vue d'un idéal et c'est idéal, c'est la gloire de la nation.

Le Nationalisme consiste donc dans la tension de toutes les facultés d'un peuple, dans tous les domaines : art, littérature, politique, religion, en vue de la prééminence de ce peuple sur tous les autres peuples, le considérant comme le seul supérieur, le seul qui a une mission à remplir dans le monde : apporter sa lumière à l'univers tout entier.

Le Nationalisme fait ainsi de l'hégémonie d'un peuple le but suprême et dernier de l'existence ; tout alors devra converger vers l'Etat, l'individu n'existera, ne sera utile qu'en fonction de l'Etat ; l'éducation, l'instruction, seront données par l'Etat pour le bien de l'Etat.

Telle était déjà la conception spartiate, telle dans les temps modernes, fut celle d'un Napoléon, avant d'être celle d'un Bismarck, puis d'un Mussolini.

C'est une conception matérialiste, puisqu'elle fait de l'Etat le but suprême, au lieu d'en faire un moyen pour atteindre le but dernier de la vie, la béatitude éternelle.

« C'est le combat de la Corse contre la Galilée », disait une sommité allemande de la science en parlant de la grande guerre. La Corse, c'est Napoléon, c'est le sabre, c'est l'hégémonie du monde ; la Galilée c'est la douceur, la tendresse, l'amour : « La Corse vainera la Galilée », prétendait ce savant ; il oubliait que Napoléon lui-même sur les rochers de Ste-Hélène, contemplant le résultat de ses grandes expériences, laissait tomber ces mots : « Et toujours l'esprit a vaincu le sabre ».

Et dans une émouvante péroraison, le P. Hénusse nous montra la Galilée, c'est-à-dire le Christ vainquant le monde ; et ceux qui le suivent, sortant victorieux de l'épreuve.

Ceux-là, en effet, qui mettent leur fin, non dans un monde qui coule et qui tourne, et qui dans cette barque qu'est la vie, ne s'accrochent pas à des réalités contingentes comme le sont les nations, les peuples, l'univers même, mais jettent l'ancre en Dieu, en cette réalité immuable, seule fixe et éternelle dans les espaces infinis, ne se tromperont pas, ne seront pas déçus et ayant compris le sens de la vie, recevront la récompense réservée aux bons et fidèles serviteurs.

Une longue ovation accompagna l'orateur à sa descente de la tribune. Le R. P. Hénusse avait été très aimablement présenté par M. l'avocat Etienne Dallevés, au nom des Amitiés belgo-suisse, à qui nous devons l'heureuse initiative de cette magnifique conférence.

A.

### Un gros sinistre à Crétel sur Bex

Un incendie qu'on a des raisons de croire dû à la malveillance, s'est déclaré, lundi matin à minuit 30, dans la partie rurale du bâtiment habité par M. Walter Fluckiger et sa famille, au Crétel sur Bex. Ce bâtiment est la propriété de la famille Burnet. La rapidité du feu fut telle que la partie du bâtiment réservée à l'habitation seule fut préservée. Elle ne paraît pas avoir trop souffert.

Il n'en est malheureusement pas de même pour les écuries et granges. Trois vaches, deux génisses, un cheval et une trentaine de poules sont restés dans les flammes. Le fourrage, une cinquantaine de chars de regain et de foin, est complètement détruit. Le chédaï a été également détruit. Les dégâts sont certainement supérieurs à 25.000 francs.

C'est le locataire d'un petit apparte-

46 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

## AMOUREUX PAR TÉLÉVISION

ROMAN MODERNE

Quinze jours plus tard, hélas ! alors que M. de Septimer partait pour Paris, promettant à Perny de revenir très prochainement et de le placer à la tête d'un de ses comptoirs, Perny disparaissait à son tour, emportant la dot et laissant à Si-Ta un papier où il alléguait la nécessité d'un voyage urgent et mystérieux, mais qui ne durerait que peu de temps.

Si-Ta se remua comme une petite diablesse jaune qu'elle était, et elle apprit que Perny avait pris la malle d'Europe et qu'il comptait se rendre à Paris avec l'un de ses compagnons de jeu, un aventurier comme lui, un certain Robert Grandier, que Si-Ta ne connaissait, d'ailleurs, que de nom. Elle prit le paquebot à son tour, espérant, malgré tout, reconqu岸ir l'infidèle.

Le voyage de Si-Ta, accompli presque sans ressources, frisa l'Odyssee. Son séjour à Paris fut un calvaire. Elle parlait, en fait de français, ce jargon petit-nègre

que nous appelons sabir et qui est, en Orient, l'équivalent du pigeon-anglais. Au bout de quelques semaines cependant, elle réussit à s'exprimer assez correctement dans notre langue.

Tout de suite, au débarqué, elle s'était présentée à l'Agence de Colonisation internationale, où elle avait été reçue avec beaucoup d'affabilité par M. Viarme. M. de Septimer, de retour à Paris depuis un mois, était reparti en voyage et on ne savait pour combien de temps. Dans ces conditions, Si-Ta crut devoir garder l'incognito. Avec la ruse double de son sexe et de sa race, elle avait sondé l'ancien capitaine au long cours assez adroitement pour acquiescer la conviction qu'il ne connaissait pas Perny, et elle lui en avait soutiré l'aveu, sans compromettre ce dernier ni dévoiler sa propre identité. Un pressentiment l'avertissait que l'aventurier, qu'elle aimait encore, tramait de vilaines histoires ; et, si elle ne se tentait pas le courage de le trahir, elle comprenait néanmoins qu'il n'y avait pas lieu de se recommander de lui.

Pour ne pas mourir de faim, elle se mit en quête de travail, mais on lui riait au nez. Des calicots en goguette, des garçons

coiffeurs pustuleux ; de vermineux mitrons l'éclairaient la petite Tonkiki ou l'« Anamarmite ». Elle s'habilla en homme et ce furent les gigolettes alors qui lui jetèrent à la face des refrains de « caï-conce ». Les hommes, eux, la rudoyaient à cause de sa chétivité, mais elle préférait ça. Dans chacun d'eux elle vénérait comme une image plus ou moins approximative de Perny dont elle espérait, malgré tout, retrouver les traces. Dans ce but, elle faisait chaque jour d'inlassables et mortelles randonnées à travers Paris, véritables explorations plus hérissées de dangers pour elle que ne le serait pour nous un voyage autour du Grand Lac, et au bout desquelles elle rentrerait déçue et harassée invariablement. Et, presque toujours, l'estomac vide.

Elle finit par trouver à s'engager à la journée dans une épicerie qui cherchait à lancer un thé nouveau.

Le lancement n'ayant rien produit, au bout de quelques jours elle se retrouva sans gagen-pain, mais elle avait lié connaissance avec une jeune Chinoise, cliente d'occasion du magasin, qui, sachant sa langue, s'était mise à bavarder avec elle et à lui donner ce qu'elle appelait d'excel-

lents « tuyaux ». Elle lui conseilla notamment d'abandonner le quartier de Bercy pour se fixer à Grenelle ; des Chinois venaient d'ouvrir, là-bas, une blanchisserie où ils accueillaient de préférence tous les travailleurs de race jaune.

Si-Ta ne se le fit pas dire deux fois et, à quarante-huit heures de là, elle était embauchée à la nouvelle blanchisserie chinoise du passage Taillefer.

Très habile, très active et ne manquant pas d'un certain goût, elle réussit brillamment dans le fin et se fit en peu de temps des gains fort honnêtes. Malheureusement, les Chinois qu'elle était forcée de fréquenter l'entraînèrent au jeu dont la passion est invétérée, on le sait, chez les Célestes. Tout son salaire y passa régulièrement jour après jour, et, comme elle avait toujours juré que cela arriverait, elle mit la main sur son infidèle époux.

Que venait faire Perny au tripot jaune ? Sans doute espérait-il y rencontrer quelqu'un de ces gaillards à tout faire, échantillon métissé de tous les types jaunes, bandid du Laos, écumeur, pirate-naufreger, de ce Setchouan oriental également affranchi du joug chinois et indo-chinois.

Pour supprimer la  
faiblesse et la nervosité,  
prenez de

Elchina.

Flacon ou boîte original  
fr. 3,25; doubles fr. 6,25.  
dans les pharmacies.



# M. MOTTA ADRESSE SES VŒUX A GENÈVE

## Des arrestations

### Mgr Pacelli à la Secrétairie d'Etat

### Accident mortel à Vouvry

ment situé dans la grange, qui a donné l'alarme. Mais à ce moment, la grange était déjà complètement en flammes.

Cet incendie a produit une vive émotion à Bex et dans les environs, car la ferme, habitée par M. Walther Fluckiger et sa famille, appartenait à la succession d'Alfred Burnet, celui-ci même dont on retrouvait, ces jours derniers, le corps dans l'Eau-Froide.

#### Voilà la neige !

L'hiver va-t-il enfin s'installer dans la plaine du Rhône ? On pourrait presque l'espérer en considérant les quelque quinze ou vingt centimètres de neige qui sont tombés dans les nuits de samedi à dimanche et de dimanche à lundi. Car il faut que l'hiver se fasse » dit le campagnard. La neige protège les plantes contre le gel et elle apporte au sol l'humidité indispensable au développement de la végétation quand arrivera le printemps.

Des hautes vallées nous apprenons que la quantité de neige nouvelle atteint de quarante à cinquante centimètres. Dans les stations, la saison bat son plein.

#### Des bourses aux jeunes commerçants

Le budget de la Confédération de l'exercice 1930 prévoit, comme celui de l'année précédente, un crédit destiné à allouer des bourses aux jeunes commerçants qui veulent aller à l'étranger.

Les postulants doivent être de nationalité suisse et avoir domicile en Suisse et doivent s'engager à résider pendant six mois au moins dans le pays où ils ont l'intention de se rendre ; exceptionnellement, ce laps de temps peut être raccourci de deux mois au plus pour les employés d'un certain âge qui possèdent déjà un solide fonds de connaissances.

Les demandes seront présentées pour le 20 février au plus tard, à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers, et du travail, à Berne. Elles seront accompagnées d'un bref « curriculum vitae », du diplôme d'examen et de la justification du stage, des certificats que possède le postulant et spécialement de ceux que lui ont délivrés ses patrons, enfin, d'une pièce indiquant la situation de fortune du postulant et de ses parents.

La bourse sera de 400 à 800 fr., selon le pays ou la durée du séjour.

#### Pour Lourtier

Liste précédente Fr. 9317.55  
Sté de jeunesse conservatrice, 100.—  
l'Amitié, Martigny-Combes, 60.—  
Municipalité de St-Jean, 212.50  
Commune de Vétroz, collecte, 20.—  
Anonyme, Martigny.

Total Fr. 9710.05

#### POUR TORGON

Liste supplémentaire 217.—  
Municipalité de St-Jean 50.—  
Commune de Vétroz, quête, 212.50  
Total Fr. 479.50

#### Accident mortel à Vouvry

On nous téléphone :

Un bien triste accident, dont personne n'est responsable, est arrivé aujourd'hui à Vouvry. Un nommé Gorris Louis, 58 ans, menuisier-charpentier, Italien d'origine, mais domicilié à St-Gingolph et travaillant à la carrière des Usines de Vouvry, Société de chaux et ciments de la Suisse romande, glissa malencontreusement, alors qu'il était en plein dans son labeur, tomba sur le crâne et roula dans un ravin où il fut trouvé.

La mort a été instantanée, et M. le Dr Mariéthod, immédiatement appelé, ne put que constater le décès.

Gorris était un excellent ouvrier, qualifié et adroit, qui travaillait depuis 17 ans à la Fabrique de Vouvry. Aussi, se constate-t-on que des regrets chez ses chefs et ses camarades qui l'appréciaient grandement.

Veuf, il laisse trois enfants de 18 à 21 ans.

MONTANA. — (Corr.) — Après la Station des Hôtels, le Village de Montana songe à se donner une Maison de Prières, digne de sa foi forte et grandissante. L'ancienne église, primitivement chapelle de St-Grat, date de la séparation de la paroisse de Montana et celle de Lens. Chère à tous les cœurs, tant par les souvenirs qu'elle rappelle que par son caractère d'intimité, elle est malheureusement ou plutôt dirons-nous heureusement trop petite, surtout maintenant qu'il faut qu'elle

accueille les patients catholiques de la Clinique militaire ainsi que les fidèles de villages voisins malheureusement trop éloignés de leurs églises paroissiales.

Aussi les paroissiens de Montana-village se mettent-ils résolument à l'œuvre. Tout le monde y va de ses dons et de ses sacrifices. Les Bourgeois réunis aujourd'hui en assemblée primaire bourgeoise ont fait un acte de foi et de générosité qui les honorera pour longtemps, en votant un don en faveur de la construction de l'église de fr. 70,000. Nous leur dirons non pas très exactement : les fils seront dignes des pères, mais bien les fils sont dignes des pères. En citoyens éclairés, ce n'est pas par un décision prise à la légère, mais bien après mûre réflexion que ce beau geste fut consenti, car nos citoyens ne connaissent pas les décisions d'un fol enthousiasme, tant leur conscience civique est tenue continuellement en éveil par les décisions grosses de conséquences qu'ils sont appelés à prendre quasi mensuellement.

Honneur à leur esprit chrétien, et patriotique. Bientôt ils verront poindre en pleins champs, loin du bruit, plus près de Dieu, le clocher qui, à travers les âges et les générations, témoignera de leur foi en ce Créateur, qui les recevra tous un jour en assemblée bourgeoise dans le Palais divin ! F.

LAVEY. — Une feu de cheminée s'est déclaré samedi vers 11 h. 30, — à l'heure du dîner — chez M. Jean Jaquemot, au centre du village. Les flammes, actives et chassées par un vent violent, causèrent bien quelque souci aux voisins ; mais tout se termina normalement. La cheminée tint bon ; il y a pourtant des dégâts et elle devra probablement subir une sérieuse révision.

SION. — Chez nos éclaireurs. — (Corr.) — Le Scoutisme, qui fait en terre séduisante de si réjouissants progrès, ne laisse pas de procurer aux familles des éclaireurs les distractions les plus agréables. Chaque année, dans la première quinzaine de janvier, la troupe des éclaireurs de Sion tient son « Arbre de Noël » ou soirée familière, en groupe autour de cette sympathique jeunesse les parents de chaque scout et tous les amis du mouvement.

Cette soirée a eu lieu dimanche soir au Casino ; elle a été un succès, et la salle pourtant spacieuse, s'est révélée trop étroite pour contenir la foule sympathique qui s'y pressait. Depuis 20 heures à 22 h. 45, ce fut une succession ininterrompue de chants, morceaux de musique, monologues, pièces comiques, qui jetèrent l'admiration et la gaieté aux quatre vents de la salle.

Interprète des sentiments du comité, notre dévoué aumônier, M. l'abbé Dr de Preux, adressa aux parents quelques paroles bien senties et à ses chers Eclaireurs les recommandations et les encouragements les plus précieux.

La distribution des étrennes aux patrouilles clôtura cette agréable soirée, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle renforcera la bienveillance et l'amitié que la population séduisante porte au mouvement scout.

SION. — Soirée de l'Harmonie. — Samedi soir l'Harmonie municipale de notre ville, qui à toutes occasions, prête son bienveillant concours pour relever les manifestations de toutes sortes de notre petite cité, conviait tous ses amis à participer à sa soirée traditionnelle.

Ce fut pour chacun un plaisir de passer des heures, trop courtes, hélas, à écouter l'exécution d'un programme choisi, préparé pour la circonstance.

Nous ne voulons qu'énumérer des morceaux comme « Déjanire » de Saint-Saëns, ou « Farandole provençale » de Chauhier, ou « Chant sans paroles » de Tchaikowsky.

La soirée fut rehaussée par le gracieux concours de Madame Grasso-Dorthe, qui chanta l'air de « Samson et Dalila » de Saint-Saëns d'une voix où la chaleur s'unissait à la limpidité, accompagnée par Mademoiselle Marguerite Wolff, dont le talent de pianiste est connu de tous.

Merci à l'Harmonie et à son distingué

## AVIS

Tout nouvel abonné dès ce jour recevra le **Nouvelliste** quotidien jusqu'au 31 décembre 1930 pour le prix de fr. 11.— seulement.

## Notre Service télégraphique et téléphonique

### Mgr Pacelli à la Secrétairie d'Etat

CITE DU VATICAN, 13 janvier. (Stefani.) — L'installation de Mgr Pacelli à la Secrétairie d'Etat est imminente. Le nouveau titulaire a eu, ces jours, avec le cardinal Gasparri, de nombreux entretiens. Le Pape adressera au cardinal Gasparri un témoignage public de son estime pour l'œuvre accomplie. Le Comps diplomatique offrira, à son tour, une manifestation en l'honneur du secrétaire d'Etat qui prend sa retraite. Après s'être retiré, le cardinal Gasparri se consacra à son dernier ouvrage : « Les sources du Droit canon ». Il restera, cependant, à la tête de différentes congrégations. Aucun changement n'interviendra dans les directives de la Secrétairie d'Etat ni dans son personnel.

### L'ouragan

LONDRES, 13 janvier. — Au cours de l'ouragan de hier des cottages se sont effondrés à Wicoude. Un homme et une femme ont été tués et, en outre, six autres personnes ont été également tuées par suite de chûtes d'arbres dans diverses régions de l'Angleterre. De nombreuses lignes télégraphiques ont été endommagées, dans le Sud et dans le Pays de Galles.

### Un étudiant meurt sous une avalanche

AIROLO, 13 janvier. (Ag.) — Dimanche, deux étudiants de l'Ecole Polytechnique fédérale, M. Schäffer de Zurich et un de ses camarades de nationalité allemande, sont partis d'Andermatt pour entreprendre la traversée du Gothard. Ils sont arrivés au sommet à midi. Dans la descente vers Airolo, les deux jeunes gens furent surpris par une avalanche à un point dangereux de la vallée de Tremola. Tandis que son compagnon pouvait se libérer et descendre à Airolo pour demander des secours, M. Schäffer restait enseveli sous la neige. Une colonne de secours et des soldats des forts du Gothard ont entrepris des recherches qui n'ont donné jusqu'ici aucun résultat.

### Le général prisonnier

FOU-TCHEOU, 13 janvier. (Havas.) — L'amiral Yang-On-Sang, commandant en chef de la marine chinoise, qui fut enlevé par les communistes le 7 janvier dernier, avait réussi à s'échapper.

Il a repris la situation en main et a réprimé différentes tentatives dirigées contre l'autorité du gouvernement.

### Vapeur coulé

LONDRES, 13 janvier. (Havas.) — L'Amirauté anglaise annonce qu'un remorqueur a coulé au cours de la dernière tempête, à 50 km. au Nord-Ouest de Ouessant. Deux marins se sont noyés, cinq autres ont été recueillis.

directeur, M. le professeur Duriez, qui conduit sa vaillante Société de succès en succès.

## LES SPORTS

### FOOTBALL

#### Le Championnat Suisse

Le championnat a repris un peu partout hier ; en série A pourtant il n'y a eu qu'un seul match en Suisse romande au cours duquel Carouge et Cantonal ont fait 2 à 2.

En promotion, Monthey s'est laissé ravir deux précieux points qui feront par contre beaucoup de bien à Stade-Lausanne qui a gagné, 3 à 2, après une partie âprement disputée. Le résultat était acquis à la mi-temps et malgré une supériorité continue des Montheyensans, ceux-ci ne purent marquer grâce au jeu superbe de la défense lausannoise et passablement aussi grâce à une guigne persistante. Rien n'est pourtant encore perdu et il convient de souhaiter à nos compatriotes de nouvelles et belles victoires qui ne tarderont pas à effacer l'ombre qui a, hier, voilé quelque peu le tableau. 300 personnes environ assistaient au match, arbitré par M. Maurer, de Genève, qui, s'il fit quelques erreurs, ne fut pas

### La fortune des formules à La Haye

PARIS, 13 janvier. (Ag.) — On mande de La Haye que la Commission des Réparations allemandes, limitée aux puissances créancières, s'est réunie ce matin, puis à 15 heures. Ses conversations ont roulé sur les questions réservées : date des paiements, gages, moratoire, et mobilisations de la dette.

Il paraît qu'il n'y a aucun sujet à rupture et qu'il faut qu'on en finisse aujourd'hui sur les points litigieux, c'est-à-dire avant la suspension des pourparlers occasionnée par le voyage à Paris du président du Conseil des ministres français.

En ce qui concerne le Moratoire, les experts s'emploient actuellement à parfaire le texte. On se trouve encore aujourd'hui en présence de deux interprétations ou bien reporter à un an, ou bien reporter à deux ans, mais il reste établi qu'on ne pourra pas accorder un nouveau moratoire si le premier n'est pas totalement liquidé. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter quant aux velléités que pourra avoir l'Allemagne d'abuser du moratoire. Si elle demande trop de moratoires, son crédit est par terre. Elle n'aurait donc pas intérêt à exploiter les possibilités qui lui sont laissées sur la question des paiements des annuités qui lui sont moratoires.

Les puissances créancières n'envisagent pas de difficultés sérieuses. La question de la mobilisation de la dette est plus inquiétante.

Au cours de la séance plénière, à la demande notamment de la délégation française, et après une intervention de M. Chéron, les experts ont apporté une modification qui a son importance aux statuts de la banque internationale.

En demandant cette modification, M. Chéron, a entendu tenir compte du dernier débat qui s'est produit à la Chambre française des députés. Il s'agissait du dépôt de fonds et du retrait de fonds. Pour les dépôts il avait été stipulé qu'ils étaient soumis aux puissances intéressées. Pour le retrait, rien n'avait été prévu. M. Chéron a souligné les dangers de cette lacune. Il a proposé, et cela a été agréé unanimement, qu'on ajoute la formule : « sauf stipulation contraire ».

### L'ouverture à Genève

GENÈVE, 13 janvier. — Le Conseil de la Société des Nations s'est réuni lundi en sa 58<sup>me</sup> session. Le Conseil a réglé en séance privée différentes questions d'ordre budgétaire et administratif, puis il a prolongé d'une année le mandat du gouvernement du territoire de la Sarre. La séance privée a été suivie de la séance publique. Après le discours du président, le Conseil a réglé la question du transfert des fonds destinés à faire face au fonctionnement de l'assurance des mineurs dans la partie de la Haute-Silésie. Le Conseil a entendu plusieurs rapports, puis a examiné une proposition chargée d'étudier les causes des retards apportés à des ratifications de conven-

mauvais dans l'ensemble.

De son côté, Villeneuve a triomphé de façon inattendue de Montreux par 3 à 0.

Le classement voit toujours Monthey en tête avec 17 points devant Carouge qui en totalise 16, mais avec un match en moins ; et, une fois n'est pas coutume, Servette ferme la marche. Met.

### Une grand concours de ski des troupes valaisannes

S'il est une manifestation attendue toujours avec impatience et qui jouit entre toutes des faveurs de la population de notre canton, c'est bien le concours de ski des troupes valaisannes.

Chaque année son succès va croissant et augmentera en 1930. Preuve en est qu'actuellement déjà 18 patrouilles sont inscrites ! Les quatre dernières manifestations avaient été organisées à Loèche. Cette année, c'est le Bas-Valais qui aura les honneurs du concours, lequel a lieu à Morgins les 8 et 9 février.

Les renseignements complets paraîtront ultérieurement. Mais que déjà, chacun retienne la date et se propose de venir à Morgins où il pourra, tout en jouissant d'un spectacle unique, encourager l'effort fourni par les soldats de nos troupes valaisannes.

tions. Le Conseil a pris connaissance du rapport sur la 2<sup>me</sup> section de l'institution internationale du cinématographe, et la séance a été levée.

### M. Motta télégraphie

GENÈVE, 13 janvier. (Ag.) — Le Secrétariat de la Société des Nations vient de recevoir le télégramme suivant de M. Motta : « A l'occasion du 10<sup>me</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur du pacte de la Société des Nations je me fais un plaisir de vous assurer mes vœux les plus chaleureux pour la Société à la prospérité de laquelle vous avez contribué dans une si large mesure. »

Motta, conseiller fédéral.

### Il voulait tirer à blanc à la S. d. N.

GENÈVE, 13 janvier. (Ag.) — Lundi matin avant l'ouverture de la session du Conseil de la Société des Nations, la police a arrêté un jeune zurichois, Paul Straub, domicilié à Winterthur, venu spécialement à Genève pour créer un incident au cours de la réunion du Conseil. Straub, qui était muni d'un pistolet, aurait tiré un coup à blanc s'il avait pu pénétrer jusque dans la salle des délibérations, parce que, a-t-il dit, il voulait attirer l'attention de la S. d. N. sur le cas d'un de ses parents atteint de cancer et amener ainsi la S. d. N. à prendre les mesures nécessaires pour qu'il soit possible d'obtenir du radium à prix moins élevé que ce n'est le cas actuellement. Immédiatement examiné par des médecins et reconnu absolument normal, Straub sera reconduit à Winterthur et placé sous surveillance.

La police a également gardé à disposition un avocat italien, M. B., anti-fasciste, ancien maire de la commune de Cugno, près de Gènes, actuellement domicilié à Paris, et qui ne pouvant justifier sa présence à Genève, sera refoulé sur Paris.

### Ecrasé

STANS, 13 janvier. (Ag.) — En faisant sauter des rochers en vue d'élargir la route de Lopperberg, un ouvrier M. Geringer a eu les deux jambes écrasées par un bloc de pierre. Il est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures.

### La variole

LONDRES, 13 janvier. (Havas.) — Trente cas de variole ont été constatés à Londres, à la fin de la semaine dernière, ce qui porte à 424 le total des cas enregistrés. Six personnes sont en observation.



Monsieur et Madame Théophile GUERIN et leur fils Armand, au Bois-Noir ; Monsieur et Madame Félix GUERIN et leur fille Yvonne, à Epinasse ; Madame et Monsieur Louis JAQUEMET et leur fils René, au Bois-Noir ; Madame Blanche DUBOIS et ses enfants Marcel et Carmen, au Bois-Noir ; Madame et Monsieur Louis DOUGOUD et leurs enfants, à Renens ; Famille feu Jules GUERIN, à Fribourg ; Famille Edouard BOCHY et leurs enfants, à Villarvolard ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la cruelle douleur de vous faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

### Edmond Guérin

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin décédé le 11 janvier 1930, dans sa 26<sup>me</sup> année, avec une grande résignation, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à St-Maurice, mardi 14 janvier, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ne pleurez pas, mes bien-aimés,  
L'épreuve est terminée  
Du triste mal, je ne souffrirai plus  
Et désormais ma destinée  
est de régner avec Jésus

†

La famille Lucien RIVAZ-LUGON remercie bien sincèrement toutes les personnes qui de près et de loin, ont participé à son grand deuil.



**Ménagères**

dans votre intérêt achetez la bonne épicerie toujours fraîche du

**BAZAR AGAUNOIS**

dès ce jour au 31 janvier sur tous les articles d'épicerie.

**15% 15%**

**Aperçu de quelques prix**

Pâtes	le kg.	—90
Riz géant	»	—70
Riz camolino	»	—60
Allumettes « Soleil »	le paquet	—30
Sucre	le kg.	—50
Graisse du pays pur porc	»	2.90
Graisse « Neige »	»	2.40
Palmina, Probol	la plaque	1.50
Huile d'arachide (surfine)	le litre	1.50
Sardines aux tomates Pilchards	la boîte	—95
Fromages : Gruyère, extra gras	le kg.	3.80
Bagnes	»	4.—

15% d'escompte Prix sans concurrence

**BANQUE DE BRIGUE A BRIGUE**

Capital-Actions fr. 1.000.000  
Fonds de réserve fr. 210.000.—

Compte de chèques post. : Ilc 253, Bureau de Sion

La Banque se charge de toutes opérations de Banque et de Change aux meilleures conditions :

**PRÊTS SUR BILLETTS**  
**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET COMMUNAUX**  
**OUVERTURES DE CRÉDITS**

en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements

**ACHAT ET VENTE DE TITRES**  
**PRÉLÈVEMENTS OUTRE-MER TRAVELERS CHÈQUES**

Taux actuels des dépôts :

En comptes-courants de	3 à 3 1/2 %
En comptes de dépôts suivant durée de	3 1/2 à 5 %
Sur carnets d'épargne, avec autorisation de l'Etat et garantie spéciale	4 1/4 %
Contre obligations à 3-5 ans	5 %

La Banque délivre des tirelires à domicile contre un premier dépôt de fr. 5.—

Location de **CASSETTES** dans la chambre forte

**Un meilleur arôme**

fait préférer le café qui est mélangé au véritable MALT KNEIPP KATHREINER

En outre, votre santé et votre portemonnaie en bénéficieront

**GENÈVE**

A remettre pour cause de maladie

**Grand Café-Restaurant**

complètement remis à neuf, six arcades, avec billard, salle de danse, salle à manger, cuisine, en pleine lumière, deux caves, appartement 3 pièces, à proximité de la nouvelle gare.

Ecrire sous chiffre F. 20413 X. Publicitas, Genève.

Abonnez-vous au „Nouvelliste Valaisan“

**DROGUISTE**

très au courant de la branche droguerie et denrées coloniales, cherche situation. Association ou reprise de commerce pas exclues. S'adresser au Nouvelliste sous J 225.

On demande une

**Jeune FILLE**

comme aide pour travaux de ménage. Bon gage et bons traitements. Faire offres sous chiffre O. 5836 à Publicitas, St-Imier.

Bureau de placement Franchini Martigny-Bourg. Tél. 240

Offre pour hôtels et familles, portiers, valets et femmes de chambre, filles de salle, commis de restaurant, lingère, garçons d'office et cuisine, chauffeurs.

Demande : pour le Midi et en Suisse pour familles, bonnes cuisinières, femmes de chambre, bonnes à tout faire et jeunes filles pour servir au café et aider au ménage. Pour réponse ajouter fr. 0.40 en timbres poste. A. Franchini.

**- Si -**

vous faites de la

**PHOTOGRAPHIE**

envoyez vos films à la

**Maison SCHNELL**

vous serez assurés du maximum de rendement sans augmentation de prix

**FAITES UN ESSAI**

Adresse : **A. SCHNELL**

Place St-François 6

**LAUSANNE**



Une heure de répit?

Agrezmentez-la d'une pipée de

**MIVA**

le bon tabac pour les fumeurs économes!

Wiedmer Fils S.A. Manufacture de tabacs, Wasen/ve.

**FROMAGE** tout gras à fr. 3.—; mi-gras de montagne à fr. 2.10; maigre vieux, tendre à fr. 1.50 le kg. A. Haller, Bex.

**Eau-de-vie de fruits** à fr. 1.50

**Eau-de-vie de lie** à fr. 2.20 est livrée contre remboursements à partir de 5 litres.

Jean Schwarz & Co, Distillerie, Aarau 9.

**Banque Tissières fils & Cie**

Martigny

Dépôts à terme 3-5 ans: 5 %  
Caisse d'épargne: 4 1/4 %  
Compte-courant: 3 1/2 %

Nous faisons actuellement:

**Prêts Hypothécaires**  
**Prêts sur Billets**  
**Prêts en Comptes-courants**

aux conditions les plus favorables

**CÉPHALINE GRIPPE**

Petit. pharm. Yverdon

Maux de tête

Névralgies

Douleurs

SANS EFFETS NUISIBLES

Toutes pharmacies

1.75 la boîte

**MALADIES de la FEMME**

**LE FIBROME**

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu. Il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.



Exiger ce portrait

**QUE FAIRE ?** A toutes ces malheureuses il faut dire et redire: Faites

une Cure avec la

**JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, est faite exprès pour toutes les Maladies Intérieures de la Femme: Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE des DAMES. La boîte, 2 francs.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon LIQUIDE, fr. 3.50 suisses

PILULES, » 3.— suisses

Dépôt général pour la SUISSE : Pharmacie Juod, quai des Bergues, 21.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge. Aucun autre produit ne peut la remplacer.

**Constant Vuissoz, serrurier, Grône**

à l'avantage de vous offrir, aux conditions les plus avantageuses: Potagers neufs et d'occasion, état de neuf. Calorifères Eskimo à partir de fr. 33.—. Ustensiles de cuisine et outillages.

Se recommande.

**Zinguerie G. Mader**

Galvanisation à façon au bain chaud OUCHY-LAUSANNE — Téléphone 29.174

Fabrication d'articles en tôle galvanisée après fabrication, Boilers, Réservoirs, Serpentin, Buandereis, Bassins, Scelles à laver, Chevalets, Timbres pour offices, Tuyaux pour cheminées, Egouts et dévaloirs, Laveurs rotatifs pour autos

Prix modérés. Service rapide. Devis sur demande

Timbres caoutchouc en tous genres IMPRIMERIE RHODANIQUE

**Rôtisserie Machoud Frères**  
Martigny-Ville  
Grand choix de Cafés verts et torréfiés  
Gros - Mi-gros  
Exigez la marque „Cafés William's“

**Le mal de gorge**

Le Formitrol, en fondant au contact de la salive, dégage des vapeurs de formaldéhyde; ces vapeurs dotées d'un pouvoir antiseptique énergique, pénètrent dans les voies respiratoires et anéantissent les germes infectieux qui auraient pu s'y propager

tourment des enfants, crainte des mères qui savent quelles terribles menaces se cachent derrière cette indisposition si légère en apparence...

Les mamans qui donnent à leurs enfants quelques pastilles de

**FORMITROL**

échappent à ce souci.

En vente dans toutes les pharmacies en tubes de fr. 1.50  
Dr. A. WANDER S. A., BERNE

**jeune fille**

pour aider au ménage et à la campagne. S'adresser au Nouvelliste sous I. S.

**jeune fille**

vingt ans, connaissant le service, parlant les deux langues, cherche place de sommière dans café, éventuellement femme de chambre pour hôtel. S'adr. sous P. 406 S. Publicitas, Sion.

**Jeune fille**

pour aider à la cuisine. Entree de suite. S'adresser Pension de la Forêt, Leysin.

**VACHE**

à vendre jeune vachette du mois de novembre S'adr Joseph Rudaz, Vex

**Apprentie-modiste**

est demandée de suite ou date à convenir chez Mme Rossier-Savary, Grand-Pont, maison Pharmacie de Quay 1er étage, Sion.

**CAMPAGNE**

environ 18 000 m. terrain, maison d'habitation, grange, écurie. S'adr. chez Mme Vve Bernadette Coutaz, Epinassy.

**Revue d'Hygiène et Guide de la mère**

No. 1 Publication de la GALACTINA BÉLP-BERNE 14 janvier 1930

**Présentation**

Il est d'usage, lorsqu'un enfant agrandit le cercle de la famille, qu'on annonce sa naissance à ses amis et connaissances; de même quand un nouveau venu paraît dans une société, il est tout indiqué qu'il se présente. Permettez-nous donc, chères lectrices, de ne pas dérober à l'usage et de nous présenter avec nos titres et qualités; ils sont bien modestes, disons-le tout de suite. Notre intention n'est pas d'en imposer, nous n'aurons aucune grande vertu à étaler, mais chercherons plutôt à cultiver ces petites vertus qui sont à la base du bonheur familial et de l'héroïsme anonyme, humble et constant de la vie de tous les jours.

Nous passerons en revue, dans des entretiens qui paraîtront régulièrement ici-même, quelques-uns des problèmes et des sujets intéressants la femme — et aussi l'homme; causer de cuisine, d'éducation, d'hygiène, voire d'amour, de mode et de

beauté aussi — pourquoi pas? En y mettant un peu de compréhension, de bonne volonté, un grain d'esprit, une once de jocosité et une pleine confiance réciproque, peut-être arriverons-nous à aider à maintenir dans la bonne voie le lourd chariot parfois embourbé du ménage, à soutenir par nos conseils et notre expérience le courage souvent fléchissant de la mère de famille; ce n'est à elle surtout que nous nous adressons dans l'espoir de pouvoir lui être utile.



**Un catarrhe qui traîne**

C'est comme un piano désaccordé, tout le monde en souffre. Pourquoi ne pas le faire disparaître et vous fortifier par un peu de Biomalt? Faites donc une fois l'essai de ce remède hors pair pour lutter contre refroidissements et fatigue. On peut le prendre dans du lait chaud ou pur, tel qu'il sort de la boîte. Vous serez étonné des effets multiples qu'il a sur l'organisme: il dégage les bronches, guérit l'inflammation des voies respiratoires en même temps qu'il fortifie les nerfs, favorise la digestion, active l'échange des substances et provoque l'appétit. — Le

**Biomalt**  
ne déçoit jamais

Quant au Biomalt, j'en ai fait une cure de cinq semaines et puis vous dire que je m'en suis trouvé extrêmement bien sous tous les rapports. Je recommencerai dans quelque temps et me promets de renouveler la cure fréquemment.

Mme F. B. à B.

Vous serez certainement heureux d'apprendre que parmi toutes les préparations successives essayées comme fortifiant général, aucune ne nous a donné de résultats aussi rapides et satisfaisants que votre Biomalt. Je recommande le Biomalt. Je recommande le Biomalt à toutes nos connaissances, qui ne font que louer votre produit.

Mme M. Sch. à B.

**Il faut choisir**

et ne pas prendre au hasard tel ou tel produit pour bébé.

Le salut est dans la Galactina! en effet, que de jeunes mères inexpérimentées, mais fort soucieuses de la santé de leur premier-né, ne savent choisir l'aliment qui convient le mieux au cher bébé. En s'informant à droite et à gauche, auprès de connaissances et de mamans expérimentées, elles s'entendent certainement dire: C'est dans la Galactina qu'est le salut, la santé des tout petits.

La bouillie d'avoine Galactina, tout comme la farine lactée Galactina, voilà l'aliment éprouvé pour le nourrisson. Ces deux produits apportent au jeune organisme toutes les substances propres à le développer harmonieusement; ils ont été créés spécialement en vue du bien et de la prospérité des bébés. La bouillie d'avoine est digérée et supportée par le nourrisson pour ainsi dire dès le premier



mier jour de sa naissance; dès qu'il lui faut une nourriture plus substantielle et abondante, on lui donne, dès le troisième mois, la farine lactée Galactina. La bouillie d'avoine présente le très grand avantage d'être préparée et cuite, mélangée en parties égales à du lait ou de l'eau, au bout de 5 minutes déjà.

**Ceci intéresse toutes les jolies femmes**

Etre saine, avoir un sang pur et riche, c'est être belle. Or, puisqu'il suffit pour cela de prendre chaque jour 3 cuillerées de Biomalt pourquoi vous en priver? Toutes vos amies vous envieront vos joues roses, votre bonne mine et celles de vos enfants. Procurez-vous, aujourd'hui encore, une boîte de Biomalt.

**PENSÉES**

Le bonheur est dans la paix de l'âme. Vous ne pouvez jouir d'un plaisir vrai sans la santé du cœur et de l'esprit.

Les deux mots les plus courts sont oui et non. Ce sont les deux plus importants de la vie.

Habituez-vous à voir sans étonnement et sans envie ce qui est au-dessus de vous, en plaignant ce qui est au-dessous. Les petits esprits se prosternent devant la puissance.